

Les ardennais

pénètrent le commerce chinois



Accompagner les entreprises ardennaises à l'international

Le bilan des années 2006 et 2007 des activités à l'export de la CCI des Ardennes souligne que son service international a procédé à 204 enquêtes au service d'entreprises locales et qu'il a contribué à établir 2 500 documents (certificats d'origine, factures commerciales, visas consulaires, etc.). Au total la CCI des Ardennes a ainsi soutenu plus de 2 700 entreprises ardennaises dans leurs activités internationales (importations ou exportations). Quant à l'organisation par la CCI de formations aux marchés internationaux en 2006 et 2007, elle a concerné 56 entreprises ardennaises qui se sont plutôt inscrites aux formations traitant de la douane et de son rôle dans les échanges internationaux, du risque client à l'international, de l'information au service de l'action commercial, de la fiscalité des échanges intra-communautaires et de la sécurisation des contrats de vente à l'international.

Le bilan 2006-2007 des activités internationales de la CCI des Ardennes révèle en outre qu'elle a accompagné 217 entreprises à l'étranger, dans des salons internationaux, des missions de prospection multisectorielles (Afrique du Sud, Australie, Canada, Suède, etc) et dans des opérations transfrontalières.

Les missions à l'international et les salons professionnels sont ouverts à tout type d'entreprise : industrie, commerce, services. Ce sont là des opportunités à saisir pour étoffer son réseau et son offre.

**Contact : Anne Bibot
tél : 03 24 27 87 58
mail : abibot@ardennes.cci.fr**

Au mois d'octobre 2007, une semaine durant, la CCI des Ardennes a organisé une mission d'approche des marchés et du commerce en Chine en compagnie d'une douzaine de représentants d'entreprises ardennaises.

Ce fut une mission pluri-sectorielle ouverte à toutes les entreprises ardennaises qui veulent commercer avec des entreprises chinoises. À cette mission ont participé notamment le groupe Sartech (pièces pour l'automobile en plastiques par injection) et Les Bois Ardennais (production de grumes). Durant leur séjour, les Ardennais ont pu bénéficier du formidable réseau de relations professionnelles de la Chambre de commerce française en Chine. C'est, pour les Français, la grande porte d'entrée dans l'Empire du Milieu.

A la rencontre de chefs d'entreprises chinois, les Ardennais se sont rendus à Pékin, Shanghai, Chengdu, Canton,

Ningbo et dans la province lointaine du Xian.

Voyageant en Chine pour y vendre et acheter, les chefs d'entreprises ardennaises en mission avec la CCI ont été très satisfaits des résultats de leurs contacts chinois. Ils ont pu étoffer un carnet d'adresses. À l'occasion d'une récente réunion du Club des Exportateurs à Charleville-Mézières, ces derniers ont pointé les grandes destinations qu'ils souhaitent investir en 2008 avec la CCI des Ardennes. Il s'agit de la Russie, de l'Inde, des Emirats Arabes et toujours de la Chine où sont installées pour l'heure 850 entreprises françaises.

Ardennes-Wallonie, beaucoup de travail en perspective



En 2003, la CCI des Ardennes a signé deux protocoles de coopération économique, l'un avec le Bureau Economique de la Province de Namur (BEP) et l'autre avec IDELUX de la Province du Luxembourg. Tous deux marquaient une étape importante dans l'évolution des relations transfrontalières entre les Ardennes et ces deux provinces belges.

Déjà les programmes européens, dont les Ardennes bénéficient depuis près de 15 ans, avaient réussi à établir entre ces territoires de bonnes relations de travail. Aujourd'hui, les choses évoluent encore. Certes, les flux transfrontaliers de part et d'autres des Ardennes restent trop peu importants, comme l'ont souligné les études de la DIACT. Des réalisations tout à fait significatives sont toutefois à relever en matière de promotion et d'accompagnement des entreprises, à l'occasion notamment de salons professionnels en Belgique et en France. Cette situation a incité le Conseil général des Ardennes et la Province de Namur à élaborer, avec d'une part la CCI des Ardennes et d'autre part le BEP, un protocole de coopération stratégique de développement, qui a été signé le 9 juin 2006 à Namur. Aux actions d'animation économique, se sont ajoutés le dévelop-

pement touristique, le développement territorial, la santé et le médico-social, l'éducation et la culture, la sécurité et la prévention, et les infrastructures.

Les partenaires ont mis en place un comité de pilotage le 29 octobre dernier, placé sous la haute autorité du Président du Conseil Provincial. Des objectifs de progression en 2008 ont été fixés et des groupes de travail désignés. L'animation économique a été confiée au BEP et à la CCI des Ardennes, qui participe également aux groupes de travail relatifs au tourisme, au développement territorial et aux infrastructures. La prochaine réunion du comité de pilotage se tiendra en début d'année 2008 à Charleville-Mézières, et l'ordre du jour est de fixer un programme d'actions concrètes.

Parallèlement, la CCI poursuit le développement de ses relations avec la Province du Luxembourg et se rapproche de la Province du Hainaut notamment en vue du Midest 2008. Ce rapprochement est d'autant plus important que les perspectives d'aménagement liées au prolongement de l'A34 vers la Belgique insistent sur une vision transfrontalière du développement de cette liaison autoroutière Charleville-Mézières/Charleroi.

Bienvenue à nos amis belges

Du 13 au 18 novembre 2007 à Villepinte s'est tenu le salon annuel du Midest dans lequel la CCI des Ardennes avait organisé deux stands qui présentaient les produits et les savoir-faire de nombreuses entreprises ardennaises sous-traitantes.

Elle y a accueilli quinze représentants d'entreprises belges, consolidant par la même occasion ses relations transfrontalières.

La CCI des Ardennes a ainsi élargi ses contacts belges, nouant un partenariat avec Hainaut Développement, une organisation intercommunale, principal acteur économique de la province. Base de contact et de découverte du Midest, la CCI avait également organisé des rencontres entre chefs d'entreprises belges et ardennais. De quoi susciter des complémentarités économiques.

Les Ardennais sont prêts à solliciter Interreg IV

D'avantage de croissance et d'emplois pour toutes les régions et les villes qu'elle regroupe : c'est le message de l'Union Européenne. Elle affûte aujourd'hui ses outils de développement des territoires pour la période 2008-2013. Au cours de ces six années, l'Union européenne consacra plus de 308 milliards d'euros de fonds structurels à sa cohésion territoriale, au soutien des programmes régionaux de croissance et à la stimulation des créations d'emplois.

Quelques 82% de ce budget seront consacrés à l'objectif « Convergence » afin d'aider les États membres et les régions les plus pauvres. Dans les autres régions, environ 16% des fonds structurels serviront à soutenir l'innovation, le développement durable, l'amélioration de l'accessibilité et les projets de formation au titre de l'objectif « Compétitivité régionale et emploi ». Enfin, 2,5% seront consacrés à la coopération transfrontalière, internationale et interrégionale, au titre de l'objectif « Coopération territoriale européenne » plus connu sous le sigle Interreg IV.

À l'issue de l'instruction de projets concrets de coopération transfrontalière que déposeront collectivités,

associations, organismes professionnels et institutions, les préfetures de région en France affecteront les crédits à bon escient en collaboration directe avec les instances européennes.

“Nos fiches de projets sont prêtes et déjà déposées, affirme Jean-Claude Savoy, directeur des services de la CCI des Ardennes. Elles sont les fruits d'un travail de longue haleine effectué avec nos partenaires belges. Nous collaborons avec eux depuis plus de quinze ans, depuis Interreg I. Les Ardennes sont très actives en matières de développement transfrontalier. Elles y ont acquis une grande expérience. D'ailleurs, le travail effectué dans ce domaine avec nos partenaires belges s'adapte complètement à la philosophie et à l'exécution des programmes d'Interreg IV”.

Le programme Interreg IV France - Wallonie - Flandre a été approuvé par la Commission européenne le 15 novembre 2007.

Les opportunités pour la zone de coopération France-Wallonie-Flandre couverte par le programme Interreg IV sont nombreuses : du développement économique et technologique au tourisme, en passant par la culture et le patrimoine, l'environnement, l'intégration du marché du travail, la santé, le développement rural et durable.

Information : www.ardennes.pref.gouv.fr

Initiatives by Liège : un salon très positif



Les élus de la CCI des Ardennes, Jean-Pierre Legros et Jean-Louis Vallée, ont accompagné le 24 octobre 2007 une dizaine d'entreprises du secteur des services aux entreprises (secrétariat, communication, gestion de l'horlogerie industrielle, sites internet, co-packing routage, tourisme d'affaires, etc.) au salon Initiatives by Liège. C'est un forum belge d'entrepreneurs de tous les secteurs d'activité organisé notamment par la Chambre de commerce et d'industrie de Liège-Verviers (CCILV) et la Chambre de commerce et d'industrie de Luso-Luxembourg (CCILL)

Les entreprises ardennaises qui ont participé au voyage jusqu'à Liège souhaitent développer leur clientèle en Belgique. Le Salon Initiatives by Liège est constitué de pôles très variés : marketing et communication, ressources humaines, finances, création, reprise et cession d'entreprises ou technologie de l'information et de la communication.

Les promoteurs privés et institutionnels du Salon Initiatives by Liège avaient organisé sur place à l'intention des Ardennais nombre de rendez-vous avec des entrepreneurs belges. Les visiteurs ont été chaleureusement accueillis par le Consul général de France à Liège, l'attachée de la mission économique de l'ambassade de France en Belgique et les représentants au plus haut niveau de la CCILV et de la CCILL.

Les entrepreneurs ardennais sont revenus très satisfaits de leur visite à Initiatives by Liège où ils ont pu nouer de nouvelles relations d'affaire. La CCI des Ardennes devrait en 2008 réitérer ce déplacement en compagnie de prestataires et entreprises de services des Ardennes.

Contact : Valérie de LA VILLE FROMOIT,
tél : 03 24 56 62 40
mail : vdelavillefromoit@ardennes.cci.fr